



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article175>

Zone touristique de Marseille ; travail du dimanche

- Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 9 décembre 2011

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Un mauvais coup contre les salarié(e)s du Commerce !

Jusqu'à aujourd'hui à Marseille, le travail du dimanche n'est pas obligatoire pour les salarié-e-s du commerce. De plus, ceux ou celles qui travaillaient les 5 dimanches autorisés étaient payés double avec un jour de récupération (cela disparaît avec cet accord scandaleux !)

Le patronat du commerce, aidé par les autres syndicats, veut obliger les salarié-e-s du centre ville marseillais à tout perdre !

[Lire la suite](#)

Arles est aussi ville touristique. L'Union Locale CGT est très attentive à l'évolution de ce dossier. Elle reste disponible pour les salarié(e)s du commerce arlésien qui voudraient en savoir plus.